

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DU DOUBS
ARRONDISSEMENT DE MONTBELIARD
CANTON D'HERIMONCOURT

Commune de SELONCOURT 25230

EXTRAIT
du registre des délibérations
du Conseil Municipal

DCM2013.10.22.4	<p style="text-align: right;">Séance du 22 octobre 2013 à 18h30</p> <p>L'an deux-mille-treize le vingt-deux le Conseil Municipal de la Commune de SELONCOURT s'est réuni en Mairie de Seloncourt - Salle des Mariages - après convocation légale, sous la Présidence de Madame THARIN Irène, MAIRE pour la session ordinaire du mois d'octobre</p>
NOTA	<p>Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie le 23 octobre 2013, que la convocation du Conseil Municipal avait été faite le 14 octobre 2013 et que le nombre des membres en exercice est de 29. Exécution des articles L2121-10, R121-7, L2121-17, L2124-1, L2121-25, R121-9, du Code Général des Collectivités Territoriales Le Maire</p>
<p><u>Etaient présents</u></p> <p><u>Etaient excusés ayant donné procuration</u></p>	
<p>Le Maire ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il est procédé en conformité de l'article L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à la désignation d'un secrétaire. M. a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.</p>	

**OBJET : ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS SELONCOURTOISES ET EXTERIEURES
2ème TRANCHE**

Madame le Maire expose qu'il convient de donner suite aux demandes émanant des associations seloncourtoises et extérieures.

Madame le Maire propose au Conseil Municipal d'attribuer les subventions telles qu'elles sont proposées dans le tableau de répartition ci-joint.

La Commission Finances, réunie le 8 octobre 2013, a émis un avis favorable.

L'exposé de Madame le Maire entendu, le Conseil Municipal, à/par

- valide la répartition des subventions aux diverses associations selon le tableau joint ;
- autorise Madame le Maire ou l'Adjoint délégué à signer tout document à intervenir.

Les crédits nécessaires sont prévus au Budget.
Fait et délibéré en séance les jour, mois et an ci-dessus.
Ont signé au registre tous les membres présents.
Pour extrait conforme au registre des délibérations.

Seloncourt, le 22 octobre 2013
Le Maire
Irène THARIN

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

2EME TRANCHE 2013

Associations Extérieures	Siège	Montant proposé	Vote CM du 22 10 2013
Action contre la Faim	Paris		
AS Handicapés Physiques	Bethoncourt		
Distraction des Malades	Montbéliard	150 €	
Unis vers sourds	Audincourt		
Association Petites Villes de France	Paris		
ELA Assoc. Européenne contre les Leucodystrophies	Paris		
Fanfare de Vandoncourt	Vandoncourt	50 €	↑ = validé.
Comice du Pays de Montbéliard	Montenois		
	Total	200 €	

Associations Seloncourtoises	Commentaire	Montant proposé	Vote CM du 22 10 2013
Club des Glycines	Complément BP	500 €	
Jumelage Seloncourt-Villongo	20 ^{ème} anniversaire	3 500 €	
	Total	4 000 €	